Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 17 (1937)

Heft: 10

Rubrik: Renseignements utiles à qui voyage

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Renseignements utiles à qui voyage

Sports d'hiver en Suisse Réductions spéciales Saison 1937-38

Nous croyons utile d'informer les milieux intéressés que les réductions spéciales réservées aux touristes domiciliés hors de Suisse et qui séjournent au moins 6 jours pleins en Suisse, continuent à être appliquées sans changement jusqu'à nouvel avis.

Nous rappelons que ces réductions spéciales s'ajoutant aux réductions tarifaires ordinaires sont de l'ordre suivant : 30 % sur les billets individuels ci-après désignés :

- a) Billets d'aller et retour et circulaires de 10, 45 et 90
- Billets simples, d'aller et retour ou semi-circulaires d'un point frontière à un autre point-frontière en transit par la Suisse:
- c) Abonnements généraux suisses de 8 et 15 jours. 15 % sur les billets collectifs, soit :
 - d) Billets de sociétés d'aller et retour ou circulaires pour groupes de 6 à 99 personnes;
 - e) Billets de famille d'aller et retour ou circulaires.

Les billets susmentionnés sont émis par l'Agence officielle des Chemins de fer Suisses, 37, Bd des Capucines, à Paris (2°) , et les principaux bureaux de voyages.

Les gares-frontières seront également autorisées à délivrer des billets suisses comportant les réductions précitées aux voyageurs qui seront en mesure de prouver, sur présentation d'un passeport ou d'une carte d'identité, qu'ils sont domiciliés à l'étranger.

Billets Suisses de fin de semaine Fêtes de Noël et de Nouvel An

En vue des prochaines fêtes de fin d'année, les entreprises suisses de transport ont pris les dispositions exceptionnelles suivantes au sujet de la durée de validité des billets dits « du dimanche », réduits de 50 % sur le tarif normal :

- 1° L'émission des billets « du dimanche » aura lieu tous les jours pendant la période du 24 au 26 décembre inclus, puis du 31 décembre au 2 janvier inclus.
- 2° Les billets délivrés du 24 au 26 décembre seront valables uniformément jusqu'au 27 décembre inclus et ceux émis du 31 décembre au 2 janvier seront valables jusqu'au 3 janvier à minuit.

Pendant les périodes susmentionnées, l'aller doit être effectué au plus tard l'avant-dernier jour de la validité, tandis que le retour pourra avoir lieu déjà le premier jour de la validité, sauf pour les billets émis les 24 et 31 décembre, dont le retour ne pourra être utilisé que le lendemain au plus tôt.

Nous rappelons en outre qu'en dehors de l'époque des fêtes de fin d'année, ces billets seront émis jusqu'au printemps 1938 (la date sera fixée ultérieurement), avec validité, du samedi matin au lundi à minuit.

Billets français de « fin de semaine » : La validité des billets français de « fin de semaine » sera également exceptionnellement prolongée à l'occasion des fêtes; elle variera entre 3 et 4 1/2 jours, selon la distance kilométrique. La neige des Vosges aux portes de Paris LE VOYAGE LE PLUS COURT GRACE A DES TRAINS A MARCHE RAPIDE, A DES SERVICES D'AUTOCARS ET D'AUTOCHENILLES PROLONGEANT LE RAIL LES PISTES LES PLUS SURES

Des billets d'aller et retour valables 40 jours, et des billets de fin de semaine à prix réduits seront délivrés du 1°r décembre au 30 avril pour les gares alseciennes desservant le Donon (1.008 m.), le Struthof (740 m.), le Champ du Feu (1.099 m.), le Hohwald (600 m.), le Lac Blanc (1.054 m.), la Schlucht (1.139 m.), le Hohneck (1.361 m.), le Markstein (1.240 m.), le Grand Ballon (1.424 m.), le Ballon d'Alsace (1.242 m.).

Renseignez-vous aux Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine:

- à PARIS, 5, rue de Florence (8°);
- à STRASBOURG, 3, boulevard du Président-Wilson;
 au Centre National du Tourisme, 127, Champs-Elysées,
 PARIS (8°);

ainsi qu'aux principales agences de voyages.

